

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, il s'agissait d'un rapport assez classique concernant les dotations aux arrondissements pour l'année 2014.

Ce rapport avait reçu un avis favorable de la Commission, mais je constate qu'il engendre des passions puisque de nombreuses interventions sont prévues.

Mme BOUZERDA Fouziya : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, vous connaissez notre attachement à une gestion de la ville au plus près de ses habitants, c'est-à-dire pour Lyon au niveau des mairies d'arrondissement. Depuis cinq ans, nous le répétons au gré de nos interventions ici même.

Alors que nous définissons l'enveloppe globale des dotations financières pour la gestion et l'animation locale, et pour les investissements, telles qu'elles sont encadrées par la loi PLM, nous constatons que vous ne tirez pas le meilleur parti possible de la loi actuelle, pour déléguer aux arrondissements le maximum de compétences.

L'enveloppe budgétaire totale pour ces trois postes est de 12,14 € par habitant à Lyon : votre collègue parisien parvient, dans le même cadre législatif, à doter chaque arrondissement de plus de 63 € par habitant, la dotation de gestion locale étant six fois plus élevée qu'à Lyon. Ce sont donc six fois plus d'équipements qui sont gérés au plus près de la population.

Même Marseille fait mieux avec une dotation de fonctionnement une fois et demie plus importante qu'à Lyon.

C'est dire si vous aviez une marge de manœuvre de progression que vous n'avez pas exploitée, préférant la centralisation au détriment de la gestion de proximité. Vous le savez, nous sommes très attachés au principe de subsidiarité, qui veut que l'action publique soit attribuée au niveau le mieux à même de résoudre les difficultés et les problèmes, qui s'avère être ainsi le plus proche car le plus accessible et le plus efficace.

Sachant que ni les dépenses de personnel, ni la plupart de celles d'investissement ne sont maîtrisées par les Conseils d'arrondissement, il est bien difficile d'évaluer les moyens réellement mis à la disposition des maires d'arrondissement.

Toutefois, les chiffres de 12 € ou même de 63 € par habitant sont bien loin de ce que le Conseil municipal d'une ville du Grand Lyon, de taille comparable à celle de nos arrondissements, peut gérer pour les besoins de proximité, c'est-à-dire environ 1.100 € pour le fonctionnement et 400 € pour les investissements : ainsi les citoyens de la métropole qui vous est chère, Monsieur le Maire, sont inégalement traités, et cela est contraire aux principes républicains !

Ces sommes représentent la totalité du budget de la Ville de Lyon, et c'est bien pourquoi nous préconisons une réforme qui remplace, dans la métropole lyonnaise, la Ville de Lyon par les seuls arrondissements à égalité avec les 57 autres communes.

Dans le cadre de l'élaboration de la loi « Métropoles », rien n'aura été fait dans ce sens, et c'est bien dommage !

D'autre part et enfin, l'emploi par les arrondissements de leurs dotations d'investissement, ne fait l'objet d'aucune mention détaillée, pas plus dans le budget de la ville, que dans le compte administratif annuel : cela est anormal, quand bien même cela représente moins d'un million d'euros au total. Je vous remercie.

M. DAVID Jean-Jacques, Maire du 6^e arrondissement : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, à propos des dotations aux mairies d'arrondissement, permettez-moi, au delà de la question des moyens budgétaires, d'aborder celle de la place et de l'avenir des arrondissements.

C'est un enjeu d'autant plus important avec la création de la métropole.

Un premier constat, tout d'abord. Au terme de vos deux mandats, vous n'avez jamais cherché à faire évoluer l'organisation institutionnelle au sein de la Ville et vous n'avez même pas lancé un débat, alors même qu'à Paris dans les années 2000, la municipalité a lancé une démarche vers une plus grande autonomie des arrondissements.

Aujourd'hui, le centralisme municipal lyonnais est une réalité néfaste. Les arrondissements sont confinés à un rôle de « sous-traitant » de l'Hôtel de Ville. Ils subissent des transferts de charges, avec de plus en plus d'évènements mis sur le dos des arrondissements.

S'ajoutent le manque de coordination, le déficit d'information, voire de consultation des maires d'arrondissement, sur des projets et des questions d'intérêt local, qui les concernent au premier chef.

Aujourd'hui, il faut rompre avec le jacobinisme au niveau municipal, ce même jacobinisme que vous ne cessez de dénoncer au niveau national... Vous êtes décentralisateur à Paris et hyper-jacobin à Lyon, cherchez l'erreur !

Il faut en finir avec cette gouvernance centralisatrice, d'autant plus que vous savez le faire au niveau de la communauté urbaine. Pourquoi être si compréhensif avec les maires de l'agglomération et traiter avec mépris les maires d'arrondissement, quels que soient leur étiquette ?

C'est un enjeu démocratique que vous ne pouvez plus éluder. Vous le disiez tout à l'heure, le temps passe !

En effet, à mesure que va s'affirmer une organisation métropolitaine, il est indispensable de donner plus de compétences aux arrondissements, sans pour autant aller jusqu'à en faire des communes de droit commun.

C'est une question d'équilibre au sein même de la future métropole.

Il faut avoir à la fois une vision globale, cohérente, tout en trouvant des moyens de décentraliser et déconcentrer ce qui peut l'être, c'est-à-dire la proximité.

Eclairage, voirie, permis de construire, emplacements (terrasses, parkings, panneaux publicitaires), propreté, gestion des crèches ou écoles, équipements, inscriptions, gestion des agents de la police municipale entre autres, les domaines sont nombreux au sein desquels les mairies d'arrondissement ne disposent pourtant d'aucunes compétences, alors qu'elles sont les mieux placées pour gérer les questions de proximité. Elles doivent servir à ça, demain encore plus qu'hier.

Pour beaucoup de Lyonnais, la mairie d'arrondissement c'est «**LA**» «porte d'entrée» dans les services municipaux. Le maire d'arrondissement et les élus d'arrondissement sont en première ligne face aux administrés. Les premiers élus à qui ces derniers adressent une doléance, est bel et bien le maire et l' élu d'arrondissement.

Très souvent, pour répondre aux doléances, ils doivent s'adresser à la Mairie centrale ou au Grand Lyon et les réponses se font attendre parfois très longtemps !

Loin d'être de simples « sous-traitants », les mairies d'arrondissement sont des acteurs essentiels d'une vie quotidienne qui nécessite disponibilité, réactivité et efficacité. Les électeurs votent d'abord pour un maire et des élus d'arrondissement. Ils ont une pleine légitimité politique.

Il faut donc leur donner les moyens d'être réactifs. Donner plus d'autonomie aux arrondissements, c'est renforcer la démocratie de proximité et améliorer le service aux Lyonnais pour une gestion plus efficace.

Cette nouvelle répartition des rôles et des compétences que nous appelons de nos vœux, fait partie de l'ambition démocratique que nous défendrons pour la métropole de demain. Tout comme vous, nous l'espérons.

Je vous remercie, Monsieur le Maire.

M. HAMELIN Emmanuel : Monsieur le Maire, chers Collègues, la question des moyens accordés aux arrondissements est évidemment un sujet important. Sont-ils suffisants aujourd'hui, comme l'ont dit mes prédécesseurs ? Je ne le pense pas ! Vous avez été Maire du 9^e arrondissement pendant quelques années. Vous vous êtes attribué toutes les réalisations de cet arrondissement, alors que vous savez mieux que quiconque, que le pouvoir des maires d'arrondissement, surtout s'ils sont dans l'Opposition, est très faible, puisque toutes les grandes décisions sont prises par la Mairie centrale, y compris sur le 9^e à votre époque.

Pour autant, cette question se reposera très vite, du rôle des arrondissements, avec la prochaine arrivée de la Métropole. Mais je profite de cette délibération pour aborder le sujet sensible de la fiscalité de la ville.

Nous vous avons fait part à plusieurs reprises de notre inquiétude, ainsi que celle des Lyonnais, concernant votre approche de la fiscalité. Vous avez augmenté leurs impôts à chaque début de mandat : + 5 % en 2001, + 6 % en 2008.

Vous avez récemment annoncé qu'en cas de réélection en mars prochain, vous agiriez de la même façon, avec une nouvelle augmentation des impôts pour les Lyonnais. Plusieurs remarques à ce sujet.

La première est que les Lyonnais, comme les Français, n'en peuvent plus de ces augmentations d'impôts. Comme vos Collègues Socialistes du Gouvernement, vous avez peu de scrupules à demander aux Lyonnais de faire des efforts et de mettre la main à la poche, alors que dans le même temps vous ne faites rien pour réduire la voilure de votre gestion municipale. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer au dernier rapport de la Cour des Comptes que vous avez devant vous, dans l'article du Monde, qui doute de l'effort des collectivités, et qui souligne que d'importantes marges d'économie existent, notamment entre les communes et les intercommunalités.

Sur ce sujet, la campagne des municipales permettra de faire des propositions concrètes aux Lyonnais et Michel Havard, contrairement à vous, s'est déjà engagé à ne pas augmenter les impôts des Lyonnais.

Ma deuxième remarque est pour vous exprimer ma surprise. Vous annoncez une augmentation d'impôts aux Lyonnais en cas de réélection en mars prochain, et dans le même temps, vous dites dans un grand quotidien national, fin septembre, qu'il ne faut pas rajouter des impôts aux impôts. J'avoue ma perplexité face à ce paradoxe. A moins que vous ne soyez adepte du double langage. On dit une chose et on fait son contraire. Ou alors on vote des lois à Paris sans intervention ni amendement, et on les critique à Lyon...

Malgré tous vos efforts pour atténuer, voire gommer votre appartenance au parti socialiste quand vous êtes à Lyon (et là je dois bien reconnaître que je vous comprends, car être socialiste aujourd'hui n'est pas très tendance...) vous avez du mal, malgré tout, à vous débarrasser de vos réflexes.

Alors j'ai entendu souvent vos réponses à ces remarques : « Mes prédécesseurs à la Mairie de Lyon ont eux aussi augmenté les impôts ». La même réponse que vos amis du Gouvernement. Est-ce parce que ceux d'avant ont augmenté les impôts qu'il faut le faire aussi ? Je ne le crois pas, les Français ne le croient pas et les Lyonnais non plus. Pour tout vous dire, quand vous avez annoncé qu'il ne fallait pas rajouter des impôts aux impôts, je pensais que vous le croyiez, mais hélas, je me suis trompé.

J'ai entendu aussi : « Si on n'augmente pas les impôts, comment va-t-on pouvoir investir pour la ville, pour son rayonnement et pour son développement. Comment allons-nous payer les salaires des personnels, de nouveaux personnels dans les crèches ou des policiers municipaux, etc ». J'aurai tendance à rajouter aussi pour payer la taxe Peillon sur les rythmes scolaires par exemple, ou pour faire face à la baisse des dotations prévues par le Gouvernement que vous soutenez.

Là est tout l'enjeu des prochaines municipales. Comment développer et faire rayonner notre ville, sans pour autant imposer plus, les Lyonnais. En tant que Socialiste, vous pensez que ce n'est pas possible. Avec Michel Havard nous pensons au contraire que c'est possible, et il se chargera pendant les mois qui viennent, de l'expliquer aux Lyonnaises et aux Lyonnais. Je vous remercie.

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, Conseiller municipal délégué : Monsieur le Maire, chers Collègues, lorsque j'entends l'Opposition déclarer à la fois « il faut augmenter les dotations aux arrondissements » et « ne plus augmenter les impôts », je me dis qu'il y a un petit problème de cohérence dans ces rangs, même si on va pouvoir nous dire : « oui, mais ce sont les transferts de fonctionnement ».

Mais le problème, c'est que l'exemple pris est celui de Marseille, et en matière d'économie, de dépenses de fonctionnement et d'endettement, il y aurait peut-être d'autres meilleurs exemples que Marseille à citer. La vérité, c'est que lorsqu'on fait preuve de pragmatisme dans les relations entre arrondissements et ville, on a ce qu'on observe depuis des années, des économies dans les dépenses de fonctionnement et, aujourd'hui, expliquez-moi comment on peut faire mieux, c'est-à-dire une augmentation des dépenses de fonctionnement inférieure à la véritable inflation que subissent les collectivités locales qu'on appelle « le panier du Maire », dans une situation où la démographie de notre ville a augmenté, faut-il le rappeler.

M. Hamelin a fait référence à un certain débat national. Je crois qu'il vaut mieux rester dans le débat local, même s'il...

(Brouhaha dans les bancs de l'Opposition.)

...Même s'il faut rappeler que la dette publique nationale a augmenté de 900 milliards en 10 ans de présidence Sarkozy et Chirac. C'est quand même un doublement de la dette publique nationale.

Je me rappelle aussi qu'une certaine année, on avait laissé filer le déficit budgétaire jusqu'à 8 % du PIB, il faudrait aussi le souligner. A un moment, effectivement, on en paie les conséquences.

Alors, vous n'avez pas voulu participé à ce petit jeu de la confusion entre les taux d'imposition et les recettes fiscales, mais faut-il rappeler que les taux n'ont pas bougé en 5 ans à la Ville de Lyon et en 11 ans au Grand Lyon. Faut-il rappeler que la Ville de Lyon a les taux les plus bas de toutes les villes de plus de 200 000 habitants en France. Faut-il rappeler, c'est important pour nos concitoyens, que la Ville de Lyon a la politique d'abattement la plus favorable en matière de taxe d'habitation.

La vérité, chers Collègues, c'est que sous ces deux derniers mandats, la pression fiscale aura, effectivement, beaucoup moins augmenté que sous les mandats précédents (+ 12,8 % entre 1989 et 1995 et + 8 % entre 1995 et 2001).

Alors tant mieux, si avec ces faibles taux nos recettes augmentent, tant c'est la preuve du dynamisme économique et démographique de notre territoire, de son attractivité.

Ce dynamisme va nous permettre de continuer au rythme d'investissement qui est le nôtre depuis 11 ans : + de 100 millions d'euros par an tout en conservant la capacité d'autofinancement et effectivement en augmentant les impôts à un rythme bien inférieur à celui de tous les maires qui nous ont précédés.

On pourrait choisir de ne pas investir dans les équipements dont les Lyonnais ont besoin, dans la qualité de la ville dont nous avons parlé lors du débat sur le rapport du Développement Durable. Je ne suis pas sûr que les Lyonnais soient d'accord.

On pourrait choisir aussi de laisser filer la dette et de confier le fardeau aux générations futures. Il se trouve que c'est le choix de nombreuses villes gérées par vos amis politiques si j'en crois une enquête faite sur les 10 villes les plus endettées de France, dont 8 sont gérées par vos amis politiques. Ce n'est en tout cas pas notre choix et je crois que les Lyonnais nous en sont reconnaissants. Je vous remercie.

M. BRUMM Richard, Adjoint : Quelques mots, Monsieur le Maire, mes chers Collègues.

En ce qui concerne les dotations, qui constituaient le thème principal du rapport, je répondrai assez brièvement. Je suis moins surpris de l'intervention de Mme Bouzerda qui n'est pas Maire d'arrondissement et qui a eu un discours théorique : « Faut-il donner plus d'autonomie aux arrondissements ? ». C'est un autre débat, qui sera certainement abordé comme on l'a dit, dans le cadre de la métropolisation.

En revanche, je suis surpris du discours de M. David qui est Maire du 6^e arrondissement, car je crois qu'ensemble, nous devons constater qu'il existe un véritable dialogue, une véritable concertation pour tous les problèmes de PPI.

Chaque année avec le service des Finances, un certain nombre de fonctionnaires du service des Travaux, nous venons vous voir, nous échangeons, vous nous posez des questions auxquelles nous répondons, vous évoquez des problèmes techniques auxquels nous répondons. Je crois pouvoir dire que votre propos est assez injuste.

Pour le reste, je tiens à rappeler tout de même qu'il y a 3 ans, une réforme a été faite pour rendre plus équitables les dotations aux arrondissements. Nous avons amélioré les critères et nous pouvons dire, aujourd'hui, que tous les arrondissements, et donc tous les Lyonnais, sont traités de la même façon.

Je crois donc que ces critiques sont mal fondées, et je dirais même qu'elles sont injustes.

Alors, ce n'était pas le thème, mais on a abordé la fiscalité locale. La fiscalité locale, Monsieur Hamelin vous rendez un mauvais service à votre chef de file M. Havard, en expliquant...

M. HAVARD Michel : Je l'assume complètement !

M. BRUMM Richard : Alors, vous vous rendez ensemble un mauvais service.

Je ne parle pas de Paris car je ne suis que le modeste Adjoint aux Finances de la Ville de Lyon, mais je parle de ce que je sais et des chiffres que je connais dans notre ville.

Je dis simplement qu'en annonçant triomphalement que vous, quoiqu'il arrive, vous augmenterez les impôts de zéro euro, c'est très intéressant. Mais, en disant cela, je me pose la question de savoir si vous avez regardé les chiffres qui s'imposent à tous. Nous ne sommes pas dans la politique parisienne ou lyonnaise, mais il y a des chiffres qui s'imposent car une ville, ça vit.

Nous étions sur une PPI d'environ 600 M€.

Je vous signale par exemple, et si par extraordinaire vous êtes un jour aux responsabilités vous le découvrirez, que la conservation-rénovation minimum du patrimoine bâti -je vous précise que la Ville de Lyon est propriétaire d'environ deux millions de mètres carré- coûte 300 M€ sur le mandat (sur les 600 M€ environ auxquels on estime la PPI).

L'enveloppe minimum liée à l'activité des directions, tel que le renouvellement de l'informatique, de l'automobile, du mobilier, etc... représente environ 60 M€. Ces dépenses sont obligatoires et nous ne pouvons pas nous permettre de faire des économies sur ce poste. Les constructions minimum, compte tenu de l'augmentation démographique, et là il s'agit des groupes scolaires, des crèches, etc... c'est près de 100 M€. La poursuite nécessaire des opérations d'urbanisme, des ZAC, en l'occurrence Confluence, Bon Lait et Girondins, représente environ 80 M€.

Si vous faites le compte de tout cela, vous verrez que la marge de manœuvre est très faible. Cette marge de manœuvre, cela a été dit, est d'autant plus faible que nous avons eu une mauvaise surprise au niveau des dotations de l'Etat : environ -19 M€ sur deux ans et également -5 M€ minimum à l'horizon 2015 au niveau de la péréquation entre les villes.

Vous pouvez dire à l'infini que vous n'augmenterez pas les impôts mais cela n'est pas raisonnable et ne correspond pas à une bonne gestion de la ville. On pourrait dire...

M. HAMELIN Emmanuel : Regardez le rapport de la Cour des Comptes !

M. BRUMM Richard : On pourrait donc dire « on ne répare plus les bâtiments », quand quelque chose tombe en panne, «on ne répare plus» et on laisse les immeubles tomber en ruines ! Ce n'est pas sérieux !

Nous avons eu pendant ces six ans, une gestion extrêmement claire et efficace et nous avons l'intention, dans le prochain mandat, de continuer et c'est pourquoi il est probable effectivement, qu'une

augmentation des impôts s'imposera. Je le dis quand même, car vous parlez de l'augmentation des impôts comme si c'était quelque chose d'extraordinaire.

Je précise que pendant les cinq premières années du mandat, par Lyonnais, l'augmentation a représenté pour les locataires 10 euros par an et pour les propriétaires occupants (payant en même temps la taxe d'habitation et la taxe foncière) elle a représenté un peu moins de 20 euros par an.

Alors, ne donnez pas l'impression que nous assomons ou que nous avons assommé les Lyonnais avec des impôts. L'augmentation a été raisonnable et a correspondu à l'engagement du Maire.

Je vous demande donc, MM. Hamelin et Havard, de regarder ces chiffres qui s'imposent à tous.

M. LE MAIRE : Quelques éléments de discussion sur un sujet que je trouve pour ma part extrêmement intéressant. Monsieur David, j'ai bien écouté ce que vous disiez, et si vous pouvez me relire tout ce que vous avez énuméré comme compétences qui pourraient être transférées aux arrondissements, vous verrez que dans ce cas là, comme nous avons le Grand Lyon, il ne reste plus rien à la Ville de Lyon. Alors allez jusqu'au bout de votre logique, vous venez de le dire, vous êtes dans ce cas-là en disant « on supprime la Ville de Lyon ». Allez jusqu'au bout de votre logique et dites aux Lyonnais « nous, ce que nous voulons c'est supprimer la Ville de Lyon ».

A ce moment là il existera dans la Communauté urbaine des communes dont il faut strictement respecter l'existence, c'est ce que me répètent tous les maires de la Communauté urbaine extrêmement attachés à l'existence de leur commune, mais nous, à Lyon, nous sommes novateurs, nous voulons supprimer notre commune. Il restera les communes dont la plus petite doit compter 850 habitants, et d'un trait de plume on supprimera Lyon avec ses 450.000 habitants. C'est effectivement quelque chose de tout à fait fondateur. On voit bien que les choses ne peuvent pas se faire comme cela.

Que sommes-nous en train de faire aujourd'hui ? Cela a d'ailleurs quelque chose à voir avec notre deuxième débat sur la fiscalité et en particulier au rapport que vous citez de la Cour des Comptes. Que dit-elle ? Elle n'indique pas dans ces rapports, que chaque commune gère mal individuellement, elle dit qu'il y a trop de superposition et qu'il faut essayer de rationaliser tout cela. C'est justement ce que nous essayons de faire en créant la métropole de Lyon, de faire en sorte que sur le territoire du Grand Lyon, il n'y ait plus deux entités différentes donc deux administrations différentes, mais une seule administration et que l'on puisse, à ce moment là, rechercher les meilleures synergies. C'est ce que l'on va faire dans l'année et demie qui nous amène jusqu'au 1^{er} janvier 2015, c'est sur quoi nous sommes en train de travailler.

Ce que je reproche au niveau national, et j'ai le même discours quand il s'agit d'aujourd'hui ou bien d'hier : c'est de ne pas être allé assez loin dans les réformes de structure -de ne pas en avoir fait du tout d'ailleurs- puisque la loi qui va passer, est la première sur les métropoles car cela n'existait pas avant. J'ai même, à un moment donné, insisté et cela ne s'est pas fait à l'époque.

C'est par là qu'on va pouvoir diminuer la dépense publique, car si on veut le faire, ce n'est pas faire 2 - 3 % par ci, par là, en passant le « coup de rabot » sur tous les services, car c'est improductif, mais c'est en changeant fondamentalement les choses, en faisant par exemple ce qui est prévu sur la métropole de Lyon et ce qui va être fait demain sur Marseille, Aix en Provence et un certain nombre d'autres agglomérations, ainsi que sur l'Ile de France désormais.

Vous voyez l'Ile de France, c'était le paroxysme totalement morcelé et souvent d'ailleurs, lorsque l'on parle des collectivités locales, on parle de l'Ile de France car c'est cette réalité là que l'on a devant les yeux. C'est à la foi économiquement improductif, j'ai eu l'occasion de dire qu'en l'espace de 20 ans entre le Grand Lyon et l'Ile de France, il y avait une différence de PIB de 15 %, et que Paris et donc l'Ile de France était en train de perdre d'un point de vue économique son attractivité internationale. C'est injuste d'un point de vue social, car lorsque vous avez deux intercommunalités comme Clichy et Montfermeil, deux villes de pauvres qui sont toutes seules, isolées, que voulez-vous faire sinon mettre les pauvres de Clichy à Montfermeil et inversement. Nous, dans le Grand Lyon, ce que nous faisons car nous sommes dans une intercommunalité que nous allons renforcer demain, c'est que nous sommes capables de faire des opérations sur Vaulx-en-Velin, sur Vénissieux.

Je suis allé inaugurer une grande place dans une grande restructuration urbaine sur Vénissieux, croyez-moi quand vous êtes là cela change de physionomie, cela donne de l'espérance aux gens et c'est quand tout, à un moment donné, est stratifié, que les gens s'interrogent. Sur quoi s'interrogent-ils sur l'impôt ? Sur son montant mais également sur son utilité. Nous n'avons jamais dit ici, jamais, que nous n'augmenterions jamais les impôts.

M. Rivalta, par exemple, lorsqu'il a voulu augmenter le versement transport, et aujourd'hui nous ne sommes pas au plus haut taux car nous en avons discuté chaque fois avec les entrepreneurs, on leur a dit : « mais si on n'augmente pas le versement transport, cela veut dire qu'on ne fait pas le milliard d'euros d'investissement du SYTRAL et que pour aller à vos usines, vos salariés n'auront pas de mobilité dans la ville. Si au contraire on prélève ces impôts on va pouvoir réaliser tout ce que l'on prévoit aujourd'hui ». En l'espace de 10 ans, ils voient depuis 2001 comment les choses ont bougé, comment les transports se sont transformés.

Croyez-moi, les gens qui regardent aujourd'hui la Ville de Lyon ne s'interrogent pas sur l'utilité des impôts. Ils ont compris ce qu'on en faisait. D'abord ils ont vu que par rapport à nos prédécesseurs, c'est bien gentil quand on n'est responsable de rien de tenir de grands discours, quand eux étaient au pouvoir ils ont davantage augmenté les impôts que nous ne l'avons fait parce que nous, on n'augmente pas à trois reprises, comme c'était souvent le cas, les impôts au cours d'un mandat. Non, on le fait une fois et c'est terminé et on le fait de manière relativement correcte, de manière à ce que ça ne pèse pas sur les Collectivités locales.

Votre discours, il est bien écrit d'ailleurs, je ne sais pas qui l'a écrit mais derrière, il tomberait mieux s'il n'y avait pas eu une dizaine d'enquêtes dans tous les hebdomadaires, les quotidiens, les mensuels, partout on est sur ce sujet et qu'est-ce qu'on regarde ? On s'aperçoit que la Ville de Lyon pour la taxe d'habitation et le foncier bâti, est parmi les villes les moins imposées de France. On est premier pour ce qui concerne la taxe d'habitation et troisième pour le foncier bâti. Ou je crois que c'est le contraire. Lorsqu'on regarde l'évolution sur les dernières années, on est une des villes qui a le moins augmenté. Lorsqu'on regarde l'endettement, aujourd'hui notre niveau d'endettement est ce qu'il était 15 ans en arrière alors que des villes ont explosé leur dette.

Hubert Julien-Laferrière avait raison quand il disait que sur l'enquête du JDD sur les 10 villes les plus endettées de France, 8 sont gérées par vos amis politiques. Dans l'agglomération, j'ai vu des gens qui donnaient des interviews pour dire comment c'était condamnable, que les recettes fiscales (pas la pression fiscale mais les recettes, ça c'est le dynamisme des entreprises et le nombre de ménages plus important qui fait l'évolution des recettes fiscales), donc condamnant tout cela et en même temps, on apprenait que leur dette avait explosé en l'espace de 10 ans. Si vous voulez qu'on ait ce débat, je veux bien avoir ce débat, sur tous les plans, y compris au niveau national. Il y a l'enquête qui a été faite par le Monde d'il y a 8 jours et dont les conclusions sont ici, qui donne pour les deux dernières années : augmentation 2011-2013 (sous les précédents mandats) 16,3 milliards d'euros pour les entreprises, 16,8 pour les ménages. 2012-2013 (l'actuel Gouvernement) : 16,7 milliards d'euros pour les entreprises et 13 milliards pour les ménages. Loi de finances prochaine : - 7,5 milliards pour les entreprises, 10 milliards pour les ménages. C'est ça la vraie réalité des chiffres. Si vous voulez qu'on ait des débats, basez-vous sur des chiffres, pas sur des choses fantasmées.

Il faut avoir le courage de dire aux Lyonnais : d'accord, on ne va pas augmenter les impôts qui sur les entreprises, je le signale, n'ont pas augmenté depuis 15 ans dans l'agglomération lyonnaise. Mais dans ce cas là, on ne construira plus d'écoles, on ne construira plus de gymnases, on ne construira plus de crèches, on ne fera plus rien parce qu'il suffira d'entretenir les bâtiments et ce sera terminé. Et bien moi, mes chers amis, je le dis, nous continuerons notre politique.

(Applaudissements.)

Merci chers Collègues.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport ? Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Centristes et démocrates pour Lyon – UDI et Ensemble pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et apparentés se sont abstenus.)

(Adopté.)